

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01 + HEBDOS**

## **Le gouvernement du Québec montre l'exemple et s'engage dans la finance verte en émettant ses premières obligations vertes**

**Montréal, le 24 février 2017.** – Le gouvernement du Québec a émis aujourd'hui ses premières obligations vertes, qui permettront de financer des projets engendrant des bénéfices tangibles en matière de protection de l'environnement, de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ou encore d'adaptation aux changements climatiques. Le programme a été lancé officiellement par le ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão, et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel.

Le gouvernement a choisi d'innover en proposant des modes parallèles pour financer les infrastructures dont le Québec a besoin pour être compétitif dans la nouvelle économie. Les projets admissibles, qui doivent être inscrits dans le Plan québécois des infrastructures, seront choisis par le Comité consultatif sur les obligations vertes, lequel est composé du ministère des Finances, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, du Secrétariat du Conseil du trésor et du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Grâce à cette première émission, le gouvernement prévoit notamment financer des projets de transport public, comme le remplacement des voitures de métro de la Société de transport de Montréal (par les trains AZUR) et l'achat d'autobus hybrides.

### **Citations :**

« En plus de chercher à diversifier ses sources de financement, le ministère des Finances souhaite contribuer à développer un marché pour les investissements socialement responsables et favoriser la transition vers une économie à faible intensité carbone. C'est dans cette optique que nous émettrons, sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux, des obligations vertes qui feront partie du programme annuel d'emprunts du gouvernement du Québec. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances*

« Le programme d'obligations vertes du gouvernement du Québec est une autre initiative qui viendra renforcer la place de chef de file du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques. Il servira à financer des projets spécifiques dans divers créneaux de notre Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, dont le transport collectif, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'aménagement durable du territoire et la gestion de l'eau. En plus de contribuer à la modernisation de notre économie, cette nouvelle initiative nous permet de lutter, ensemble, contre les changements climatiques afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants. Faisons-le pour eux! »

*David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*

**Faits saillants :**

- Les obligations vertes du Québec ont les mêmes caractéristiques que les obligations conventionnelles en matière de prix, de rendement, d'échéance et de cotes de crédit;
- Le programme d'obligations vertes s'appuie sur les principes de base des « Green Bond Principles », un ensemble de lignes directrices lancé en 2014 par un groupe d'institutions financières afin de conférer plus de transparence à ce marché en essor;
- Le cadre de référence du programme a reçu la plus haute cote possible de la part de l'organisme CICERO (Center for International Climate and Environmental Research – Oslo);
- Le Québec est la deuxième province à émettre des obligations vertes sur le marché canadien.

**Lien connexe :**

Informations concernant les obligations vertes du gouvernement du Québec :

[http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/RI\\_OV\\_Obligations\\_vertes.asp](http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/RI_OV_Obligations_vertes.asp)

- 30 -

**Sources :** Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270

Emilie Simard  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
Tél. : 418 521-3911